

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours sous le n° IM075110072 par la Direction de la réglementation des Métiers du Tourisme et comme Association Nationale d'Education populaire sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports

SAMEDI 8 décembre 2018

L'activité randonnée Pédestre organise sa traditionnelle SOIREE « Vidéos »

Cette réunion se tiendra à **16 H 00 le samedi 8 décembre 2018**, à la Salle Pierre Sémard 1 rue de Seine prolongée 76100 ROUEN

Au programme: projection des photos et vidéos prises au cours de la saison 2017/2018
apéritif
repas avec entrée, plat chaud et desserts.

➤ **Afin de faciliter le service apporter votre couvert complet.**

Après le repas, traditionnelle loterie au bénéfice d'une association caritative, vous pouvez apporter des lots en bon état. (par exemple : livres, cd, chocolats...)

Vous pourrez commander des copies des DVD projetés, ou des années précédentes


Comptant sur votre présence nous vous demandons de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous dès que possible et au plus tard le **24 novembre** à la trésorière **Françoise BESSONNET**

La participation au repas est de **26 euros**

Le repas est à payer lors de l'inscription, par chèque à l'ordre de l'ATC. Une cotisation individuelle journalière de 4€ est à ajouter pour les non-adhérents à l'ATC. En cas de désistement tardif 20€00 resteront acquis à l'ATC.

Prévoir le renouvellement de la cotisation ATC pour 2019 (30€ cheminots, 34€ associés).

✂

	<p>Bulletin d'inscription N° opération : 46005ROEN Rando Réunion annuelle Soirée vidéos 2018</p>	<p>ATC Normandie SECTION DE ROUEN Place de la gare 76300 SOTTEVILLE lez ROUEN</p>
<p>NOM :Prénom..... Accompagné de : Nom :Prénom :..... Nom :Prénom :..... Nom :Prénom :..... dontenfants participera à la soirée vidéos du 8 décembre 2018</p> <p>Signature :</p>		<p>Retourner le bulletin complété à : Françoise BESSONNET 16 rue de Stalingrad 76300 SOTTEVILLE lez ROUEN tél : 02 35 62 17 60</p> <p>au plus tard le : 24 novembre 2018</p>
<p>Le repas est à payer, par chèque à l'ordre de l' ATC. Une cotisation individuelle journalière de 4€ est à ajouter pour les non-adhérents à l'ATC. En cas de désistement tardif 20€00 resteront acquis à l'ATC.</p>		

Menu prévu le 8 décembre

Entrée

- Carré crémeux rillettes de Cabillaud et Saint-Jacques, vinaigrette aux agrumes,

Plat

- Filet d'oie braisée au jus corsé, oignons rouges et champignons
- Purée de patates douces aux pistaches et étuvée de légumes.

Assiette fromagère

- Salade et son cœur de Neufchâtel.

Dessert

- Tiramisu Delizioso et son dôme Mangué Passion (biscuit chocolat blanc, cœur ananas et mangué et mousse fruit de la passion et citron yuzu)

Vue aérienne et situation de la salle Pierre SEMARD

